mairie-caussade.fr

Caussade infos

#32

Magazine d'informations municipales

DÉCEMBRE 2021

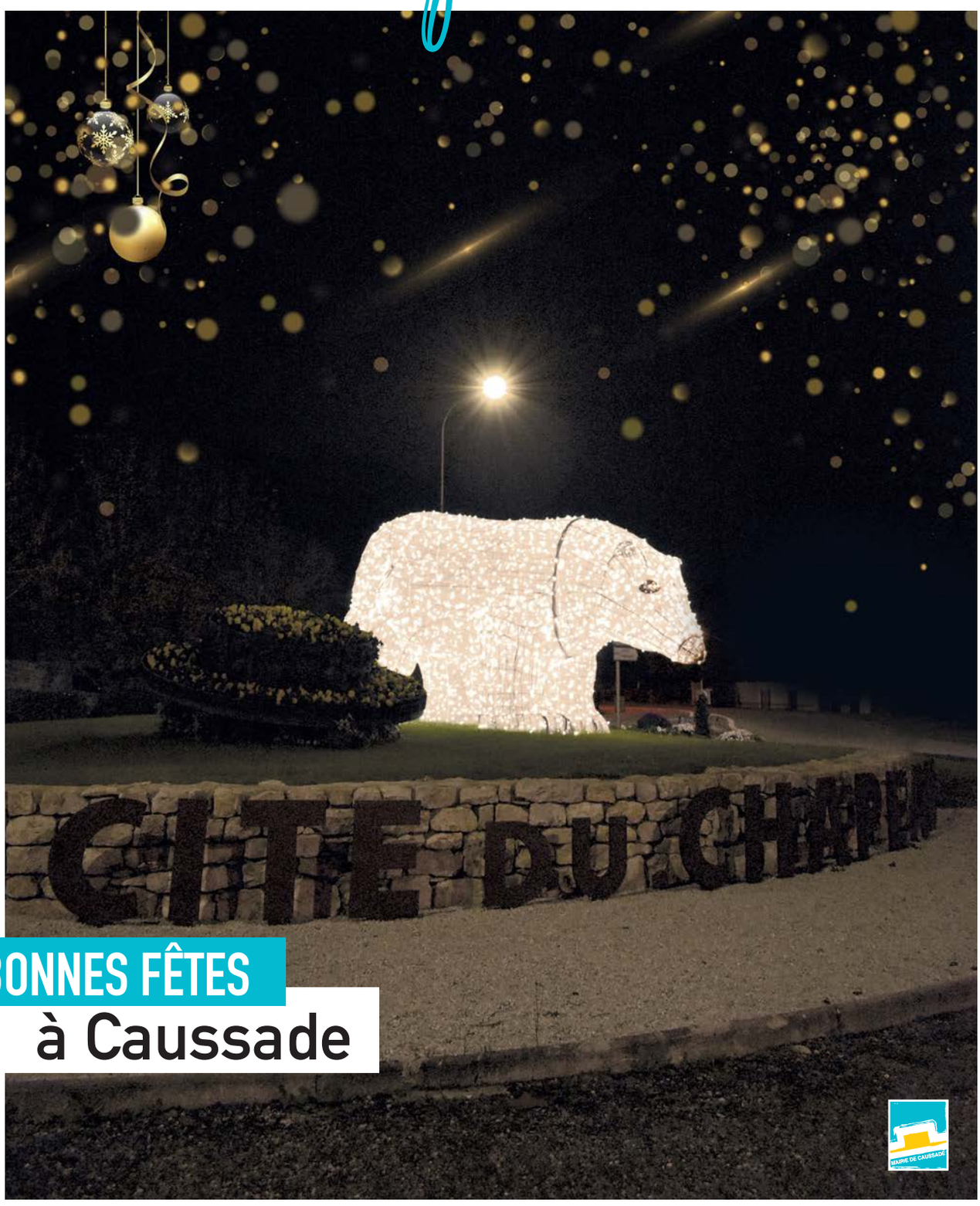

BONNES FÊTES à Caussade

Numéros utiles

□ **SAMU**	**15**
□ **POMPIERS**	**18**
□ **POLICE**	**17**
□ **N° D'URGENCE EUROPÉEN**	**112**
□ **GENDARMERIE**	**05 63 93 06 00**

Accueil Sans Abris	115
Allô Enfance Maltraitée	119
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47

MAIRIE (Accueil)	05 63 93 10 45
CCAS	05 63 93 70 54
Gestion des déchets	05 63 93 28 66
Déchetterie	05 63 65 53 14
ENEDIS (Électricité)	0810 203 835
GDF > Urgences (Gaz)	0810 433 081
SAUR (Eau & Assainissement)	05 81 91 35 07

Ecole Marcel-Pagnol	> Primaire	05 63 65 14 67
	> Maternelle	05 63 65 14 69
Ecole Marie-Curie	> Primaire	05 63 65 14 70
	> Maternelle	05 63 65 14 89
Ecole privée Sacré Cœur		05 63 93 13 88
Collège Pierre-Darasse		05 63 93 80 50
Collège Saint-Antoine		05 63 93 13 05
Lycée polyvalent Claude-Nougaro		05 63 92 02 50
Lycée privé professionnel Clair foyer		05 63 93 07 90
Espace petite enfance		05 63 91 55 90

EHPAD - USLD	05 63 26 18 00

Caussade Infos - Magazine d'information de la ville de Caussade.
Place du Général De Gaulle - BP19 - 82303 Caussade Cedex
Tél : 05.63.93.10.45 - Mail : contact@mairie-caussade.com

Directeur de la publication : Gérard Hébrard
Co-directeur de la publication : Claude Jeanjean
Rédaction : Aline Pesquet - Service communication
Conception graphique & Mise en page : Identité visuelle - Caussade
Impression : Techniprint - Montauban
Crédits photos : Ville de Caussade / Freepik / Gpointstudio p.10 - p.18
Imprimé à 5000 exemplaires

www.**mairie-caussade.fr**
facebook.com/**mairiedecaussade**
instagram.com/**mairie.de.caussade**

Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement. Cela implique un équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques. Les espaces et les ressources sont gérés de manière à pouvoir répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.

PEFC

SOMMAIRE

EDITO / 3
RETOUR EN IMAGES / 4-5
ACTUS / 6
ASSOCIATIONS / 7
ZOOM SUR… / 8-9
La Police municipale et la zone bleue
DOSSIER / 10-13
Les écoles...

SOLIDARITÉ / 14
CULTURE / 15
ENVIRONNEMENT / 16
TRAVAUX / 17
AGENDA / 18
NOUVEAUX COMMERÇANTS / 19
ETAT CIVIL / 20
PORTRAIT / 21
Yves Durand

EXPRESSION LIBRE / 22
PATRIMOINE / 23
La maison des internes

mairie-caussade.fr mairiedecaussade mairie.de.caussade

L'édito DU MAIRE

Je suis ravi de vous présenter ce nouveau Caussade infos. Plus moderne et plus dynamique, ce magazine reprend l'information municipale et laisse aussi une grande part à la vie caussadaise et ses figures. Nous avons souhaité que ce bulletin vous ressemble, qu'il traite de l'information qui vous touche au plus près. Chaque trimestre, vous retrouverez un portrait mais aussi des interviews et des prises de parole de mon équipe municipale qui vous expose les enjeux de nos décisions. Ce bulletin c'est un peu nous tous. Et j'espère qu'il vous plaira.

Nous souhaitons tous reprendre une vie normale, toutefois les gestes barrières sont encore d'actualités et nos conditions de vie communes sans contrainte sont remises en cause. Cet été et cet automne, nous avons pu maintenir nos activités culturelles et festives grâce à votre implication, soyez-en remerciés.

La période de fin d'année est aussi l'occasion de faire le point des réalisations et programmes exécutés et de se projeter sur 2022. Les services de l'État, suite à leur analyse financière, nous ont gratifié d'une « situation favorable tant au niveau des équilibres financiers que de l'autofinancement de nos investissements ». Cette maîtrise du budget communal nous conforte dans cette volonté de rendre notre ville toujours plus accueillante et attractive.

Caussade avance, Caussade bouge et de nombreux projets structurants vont être engagés sur l'année à venir : la mobilité et les cheminements doux, la rénovation des écoles, l'aménagement des Promenades... Tous seront réalisés avec vous et en concertation avec les personnes concernées.

J'aurai l'occasion, si cela est possible, de l'évoquer plus en détails lors de la cérémonie des vœux qui sera aussi un moment de partage et de convivialité auquel vous êtes tous conviés.

Je vous souhaite de bonnes et belles fêtes de fin d'année pour vous, vos familles et vos amis.

Gérard Hébrard

Gérard HÉBRARD
Maire de Caussade
Vice président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais

RETOUR EN IMAGES

Pose de la première pierre du pôle sportif par le Maire Gérard Hébrard et de nombreux élus à la plaine de la Piboulette le 4 octobre

Forum des associations au parc de la Pradasque le 4 septembre

Festiv'halle du fil à la place du fil du 10 au 12 août

Gautier Capuçon en concert au carré des chapeliers le 2 août

Les Estivales du chapeau sur les Promenades du 15 au 19 juillet

Tractomania,
les 16 et 17 octobre

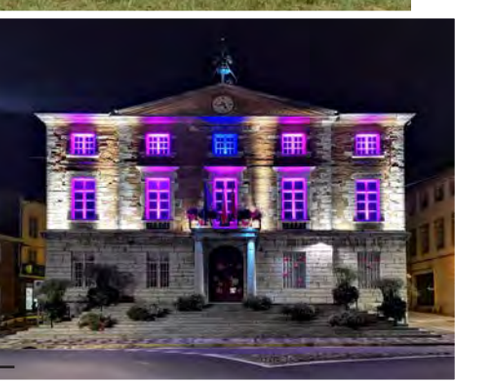

Mobilisation
de la mairie,
des commerçants et
des associations
pour Octobre Rose

Les Terrasses musicales sur
les Promenades
les vendredis en août

Fête locale au parc de
la Pradasque les 28 et 29 août

Inauguration de
la maison des internes
en présence de
la Préfète Chantal Mauchet,
du Sénateur François Bonhomme,
du Maire Gérard Hébrard et
de nombreux élus,
place du fil le 22 octobre

Actus

Point sur les listes électorales

Les élections présidentielles seront organisées le 10 et le 24 avril 2022. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour le faire en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie. Pour les habitants déjà inscrits, merci d'indiquer au plus vite toute modification à apporter sur la carte électorale, notamment l'adresse, directement en mairie ou par mail : servicepopulation@mairie-caussade.com

La municipalité tient à remercier les scrutateurs et les assesseurs volontaires qui ont été présents lors des dernières élections départementales et régionales.

Soutien de la Fondation du Patrimoine

Vous avez une bâtisse remarquable, un patrimoine particulier à restaurer, **la Fondation du Patrimoine peut vous accorder une aide financière.** De plus, elle peut octroyer un label qui permet aux propriétaires privés de sites bâtis anciens de déduire les travaux de rénovation des impôts sur le revenu. Ces travaux doivent préserver ou restituer l'authenticité et concerner les parties visibles depuis la voie publique.

Pour plus de renseignements : www.fondation-patrimoine.org

Caussade, une petite ville de demain

La convention « Petites villes de demain » a été signée en mai. Elle inscrit Caussade dans une dynamique de revitalisation des territoires ruraux. Piloté par l'agence nationale de la cohésion des territoires, le **dispositif permet de bénéficier des crédits de la relance pour le financement de projets** qui contribueront aux trois priorités que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Point vaccination

Le centre de vaccination de Caussade, situé dans les locaux communaux de l'espace Bonnaïs, a permis de réaliser **40 000 vaccinations depuis le début de l'année** sous la coordination du Dr Deville. Le personnel communal mis à disposition du centre, ainsi que les bénévoles de la croix rouge ont contribué à faire de cette opération un grand succès. Pour l'instant le centre demeure ouvert jusqu'à la fin du mois de décembre.

Un nouveau bureau de poste

La Poste de Caussade a rouvert ses portes le 10 novembre. Entièrement rénovée, elle compte désormais deux bureaux supplémentaires pour les conseillers bancaires et un nouveau parcours client entièrement repensé. Les guichets plus accessibles entourent un présentoir des offres commerciales. Le sol a été remplacé par un plancher en bois, les bureaux ont été modernisés et l'éclairage automatique s'ajuste à la luminosité dans un souci d'économie et d'écologie.

Construire une relation de confiance

La fin d'année est dédiée pour les associations à l'établissement du dossier de demande de subventions. 240 000 € ont été attribués en 2021 par la commune, montant maintenu depuis plusieurs années. Les équipes municipales fournissent également des aides logistiques importantes lors des événements.

En 2022, la municipalité va revoir le système d'attribution des subventions aux associations afin de répondre à une obligation légale et réglementaire qui prévoit d'établir des critères précis d'attribution. Il s'agit également de valoriser les avantages non financiers, comme les aides logistiques, les prêts de salles et de matériels, afin d'avoir une meilleure équité entre les associations. Le but de cette démarche est d'être plus transparent dans les attributions et de promouvoir un mieux-vivre ensemble entre les associations et avec la commune.

Carole LOUISE-BAILLOU
1re adjointe
déléguée aux finances

« Il est important pour nous de soutenir financièrement et de fournir une aide active aux associations qui portent des projets essentiels pour la commune. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur un règlement d'attribution des subventions en nous fondant sur des notions de respect et d'équité entre tous. En 2022, nous travaillerons avec les associations afin de les accompagner sereinement dans cette nouvelle démarche. »

QUELQUES CHIFFRES

140	240 000 €	61
associations à Caussade	**de subvention** en 2021	**associations** bénéficiaires

LA BOXE ACADEMY se distingue

Félicitations aux boxeurs Walid et Abdel de la Boxe Academy 82 qui ont gagné leur combat international par KO au 2e round le 25 septembre dernier.

½ FINALE DE CROSS organisée à Caussade

Le Président de la ligue d'athlétisme a félicité le CAC pour son organisation de la ½ finale de cross à Caussade au stade de la Piboulette. Pas moins de 775 participants ont concouru pour obtenir leur place pour les championnats de France en novembre. Bravo aux 7 athlètes caussadais qui ont participé et particulièrement à Théo Vaissieres et Frédéric Briclet qui se sont qualifiés pour la finale.

ZOOM SUR

La Police municipale : des missions au plus près des habitants

La Police municipale est composée de trois agents qui exercent des missions de prévention, de maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Les policiers municipaux sont très souvent sur le terrain puisque leurs missions nécessitent avant tout une certaine proximité avec la population.

Les principales missions de la Police municipale

SURVEILLANCE ET SÉCURISATION

35%

- Proximité avec la population (patrouilles pédestres, patrouilles portées vers les extérieurs, entrées et sorties des écoles…)
- Surveillance des lieux publics
- Sécurité lors des événements municipaux (marchés, manifestations...)
- Opération tranquillité vacances

CONSTATATION D'INFRACTIONS

25%

- Exécution des arrêtés
- Constatation des infractions pénales (circulation, stationnement, nuisances...)

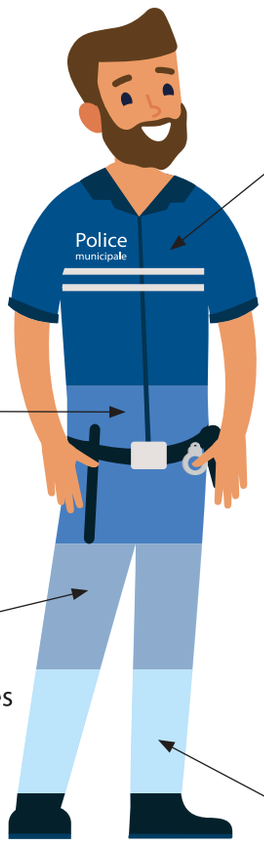

GESTION ADMINISTRATIVE

20%

- Gestion des objets trouvés
- Gestion des animaux en divagation
- Permis de louer
- Gestion des permis de détention des chiens dangereux
- Gestion des autorisations de voirie pour les déménagements
- Gestion des vacations funéraires
- Rédaction de mains courantes et rapports

INTERVENTIONS ET MÉDIATION

20%

- Exécution des arrêtés
- Proximité avec la population (patrouilles pédestres, patrouilles portées vers les extérieurs, entrées et sorties des écoles…)
- Gestion des conflits
- Assister la gendarmerie en tant qu'agent de police judiciaire adjoint

Rappel du fonctionnement des ZONES BLEUES

À Caussade, tous les parkings sont gratuits.
En zone bleue, le disque, c'est automatique !

Du lundi au vendredi de **8 h à 12 h** et de **14 h à 18 h** sauf les jours fériés, stationnement limité à 1 h 30. L'apposition du disque bleu est obligatoire.

QUELQUES CHIFFRES

≃ 650 **places sans limite de temps** sur les parkings du centre-ville

354 **places en zone bleue**

37 **places réservées aux PMR**

4 **places recharge des véhicules électriques**

Pedro RODRIGUEZ
Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la sûreté

« Ces derniers mois, les agents de la PM ont beaucoup travaillé sur la prévention pour réduire les incivilités et améliorer le mieux-vivre ensemble. Les mesures draconiennes de la crise sanitaire et du plan Vigipirate renforcé nous ont obligé à compiler de nombreuses directives afin de maintenir de gros événements comme Tractomania. Malgré ces circonstances exceptionnelles, les policiers municipaux sont toujours prévenants et à l'écoute face à une population compréhensive. »

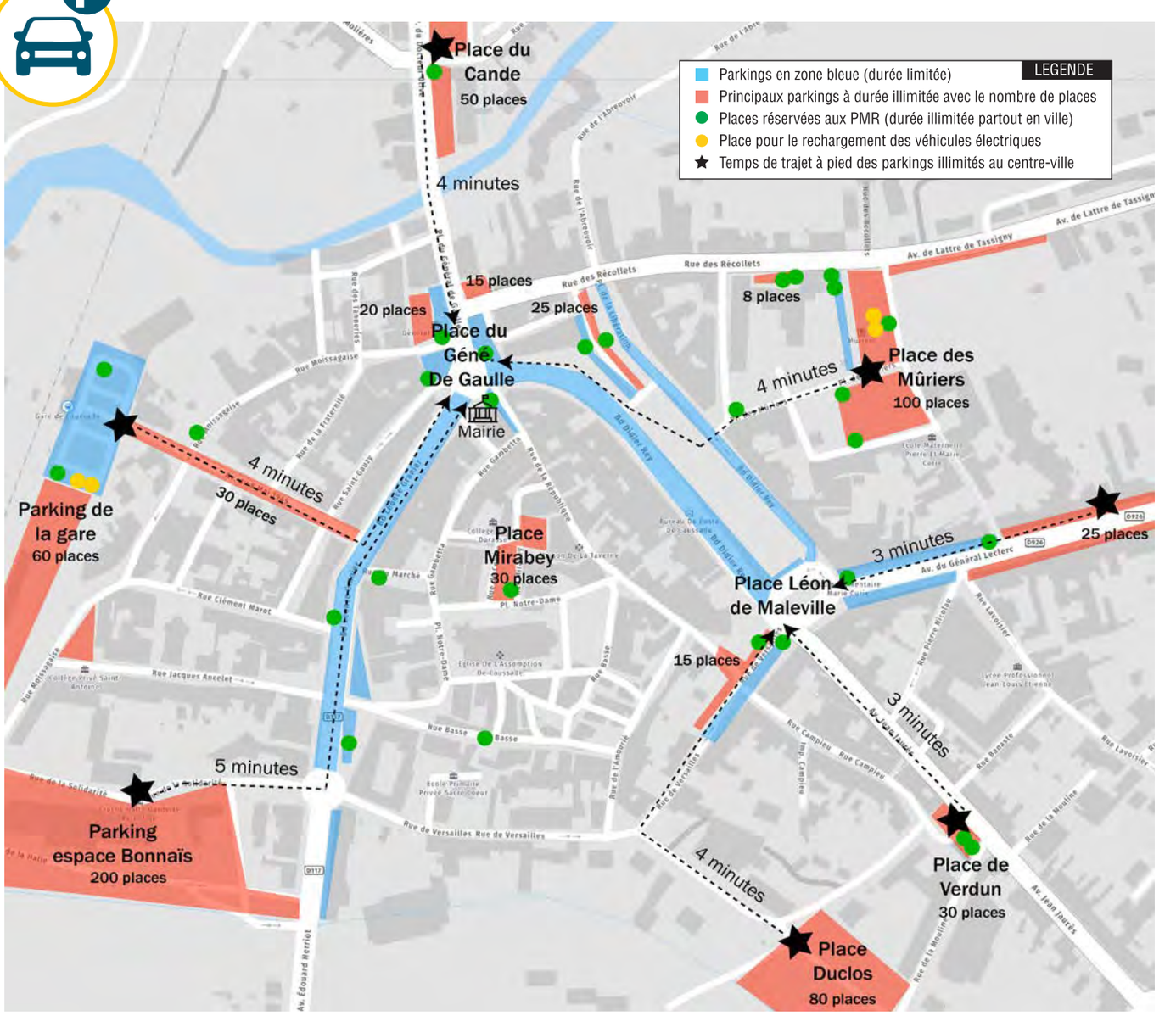

DOSSIER

Ecoles : un 1er trimestre sur les chapeaux de roues !

Martine AGUILAR
Adjointe aux affaires scolaires

« Ce premier trimestre 2021 a été riche en nouveautés. Travaux, nouveau personnel, mise en place de protocoles de sécurité, autant de sujets qui touchent de près les écoles et la vie de nos enfants. L'installation d'un ascenseur à l'école Marcel-Pagnol est le résultat de la volonté municipale de mettre en conformité l'accessibilité de l'école. Il met à la portée des personnes à mobilité réduite les salles de classe des étages et facilite la vie à certains élèves ou personnels victimes d'accidents de la vie. Ce chantier est la poursuite des nombreuses améliorations et réhabilitations de cette école. L'environnement de travail de nos jeunes est important dans l'apprentissage quotidien et nous allons tout mettre en œuvre pour continuer à l'améliorer. »

Un ascenseur pour l'école Marcel-Pagnol

Le 31 août 2021, le Maire de Caussade Gérard Hébrard organisait la réception des travaux du nouvel ascenseur de l'école Marcel-Pagnol. Une très belle réalisation qui annonce le début de restaurations modernes et adaptées aux besoins des élèves et des professeurs. Un tour de force pour les entreprises qui ont tenu les délais pour permettre une mise en service à la rentrée des classes.

Réalisé dans le cadre de l'Ad'AP (Dossier d'agenda d'Accessibilité Programmée), l'ascenseur de l'école Marcel-Pagnol répond au besoin d'accessibilité des lieux. Cet ouvrage moderne, accolé au bâtiment de l'école, permet d'atteindre facilement les salles de classes se trouvant dans les étages. Le Maire Gérard Hébrard a souhaité remercier le maître d'œuvre Marc Vergely, les entreprises ETC pour le gros œuvre et l'ascensoriste NSA pour avoir tenu les délais : *« J'avais insisté pour que ce chantier soit terminé à la rentrée. Merci d'avoir respecté les engagements. Bravo à tous les services municipaux qui ont œuvré pour la réussite de ce chantier dans un esprit positif »*. Le directeur de l'école Pierre-Yves Sarny était également ravi de cet ouvrage dont il savait que la réalisation était compliquée dans le temps imparti.

Des travaux pendant l'été pour améliorer le quotidien

Pendant l'été, la municipalité a prévu des travaux pour améliorer le confort et la sécurité de tous. Ainsi, l'isolation des combles vient compléter l'isolation thermique apportée par les nouvelles menuiseries. La sécurisation des acrotères par des filets, la création d'un sanitaire aux normes PMR et de nombreux travaux d'amélioration ont été réalisés pour la rentrée. Les élus travaillent déjà sur les investissements à réaliser pour rénover les écoles dans les années à venir.

QUELQUES CHIFFRES

400 000 €
environ investis dans les écoles en 2021

205 000 €
pour créer l'ascenseur de l'école Marcel-Pagnol

Les enfants de l'école Marcel-Pagnol ont testé l'alarme attentat-intrusion en octobre. Les élus et les gendarmes sont passés dans les classes pour les féliciter.

DOSSIER

Un nouveau conseil municipal d'enfants pour deux ans

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles ont reçu la visite des élus en octobre pour leur présenter le conseil municipal d'enfants. L'occasion de faire le point sur les principes de la démocratie locale et de motiver les jeunes à s'engager deux ans pour proposer des idées et mener des projets.

Ils n'étaient pas moins de 29 binômes mixtes de CM1 et CM2 à se présenter pour l'élection du conseil municipal d'enfants sur les trois écoles de la commune. Les jeunes ont fait leur profession de foi et leur campagne électorale auprès de leurs camarades en leur présentant leurs idées.

Félicitations aux jeunes élus

CAZAUX Simon	ALI Asna
BURGALAT Santos	FOUBERT Hugo
RAMALHO Cédric	POPPE Anaëlle
VAYSSET Charlotte	RICHARD Léandre
CARRAUX Naïa	AMATRUDA Raphaël
GUYOT Lise	LE MONIIER Nolan
MANINAT LAVERGNAT	Rose BOISSEL Baptiste
CABOS Lucie	AGUILAR Roméo
BESSON POMMERET	Inès PUIGROS Baptiste
ALLART Emma	ALVAREZ Clément
ANDRIEU Valentin	DABOVAL Claire
LAFOLIE Zoé	MOLINIE Lisandro
FOISSAC Marius	BOUZAMBOU Soukéna
BOUNOUS Camélia	GABET DUVAL Esteban
MOUTON Juliette	ZENON Enzo
CAMINEL Lalie	CUVILLIER Louka
PREVOT Manon	COURNEDE Samuel
FICHTER Roxanne	MALMOUX Owen

La restauration scolaire sous haute surveillance

Depuis le début de l'année scolaire, des manquements dans la livraison des repas des écoles ont décidé les élus à mettre un terme au marché avec la société API. Un contrat avec la société Ansamble a été conclu avant le renouvellement du marché public. Ce nouveau fournisseur respecte jusqu'ici parfaitement la mission confiée.

Inscription à la restauration scolaire

Il est rappelé à tous les parents que l'inscription et la réservation des repas scolaires est obligatoire. Ainsi afin d'inciter les parents à réserver les repas, le conseil municipal a voté une augmentation de la majoration des repas non réservés : +1,40 € pour les Caussadais et +2,18 € pour les extérieurs (soit le tarif d'un demi repas). Cette augmentation ne sera pas appliquée en cas d'événement familial grave.

QUELQUES CHIFFRES

335 REPAS SERVIS
en moyenne
PAR JOUR
dans les écoles

20 REPAS
en moyenne
NON RÉSERVÉS
par semaine

Stéphanie COURNÈDE
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

« En septembre et octobre, la restauration scolaire a attiré notre vigilance car des défaillances dans les livraisons nous ont été rapportées. Nous avons choisi d'agir très vite et de mettre un terme à notre contrat avec la société qui n'a pas tenu ses engagements afin de maintenir une qualité de service si importante pour la santé et le bien-être de nos enfants. »

3 questions à

Madame Fau, nouvelle directrice de l'école élémentaire Marie-Curie

Mme Fau, pouvez-vous vous présenter ?

« J'ai été nommée en septembre sur ce poste de direction à ma demande. J'assume en plus une fonction de maître formateur comme mes collègues Madame Dari à l'école maternelle, et Mme Amatruda à l'élémentaire. Nous avons ainsi des actions à mener : accueil des professeurs débutants, stages ou formation en soirée de professeurs d'école.

J'ai 28 ans d'ancienneté, et j'ai été directrice dans les écoles élémentaires de St-Antonin-Noble-Val et Saint-Cirq pendant 14 ans avant d'être nommée conseillère pédagogique en EPS sur la circonscription de Caussade, poste que j'ai conservé pendant 10 ans. Caussadaise, j'ai été impliquée au club de Basket local et au comité départemental en tant que joueuse, entraîneur et dirigeante pendant de nombreuses années. »

Comment s'est passée cette rentrée 2021 ?

« Cette rentrée s'est passée très prudemment. Le protocole sanitaire de niveau 2 a sollicité de notre part un investissement particulier, obligeant nos élèves à porter le masque et à respecter des limitations de brassage. Les élèves ont apprécié de ne plus devoir porter le masque quelques semaines en classe. Je suis très contente d'avoir pris la direction de l'élémentaire car cette école est un bel outil de travail avec des locaux agréables, fonctionnels et bien équipés. Même si des améliorations peuvent être apportées, nous avons la chance d'occuper ce beau bâtiment en plein centre-ville. »

Que souhaitez-vous mettre en place dans cette école ?

« Mon rôle est de faire les liens entre les différents partenaires : la municipalité et les différents services, l'ALAE avec qui nous travaillons afin de permettre un accueil des élèves et des familles dans les meilleures conditions, les représentants de parents élus au conseil d'école, les professeurs des écoles, l'inspection de l'Éducation nationale et la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale de Tarn-et-Garonne.

Actuellement, je suis le projet pédagogique qui a été mis en place avant mon arrivée. Nous commençons déjà à travailler sur celui de l'année prochaine et je souhaite poursuivre ce lien avec la culture et le sport. Les élèves ont l'opportunité d'accéder à la musique, la danse, les arts plastiques, la piscine, le stade… Certains n'ont pas toujours la chance de faire partie d'associations en dehors du temps scolaire. Nous observons que pour nos élèves, ces temps d'activité sportive et culturelle sont nécessaires, c'est un véritable besoin. »

Sylvie FAU entourée de son équipe pédagogique

Ecole Marcel Pagnol élémentaire
9 classes
222 élèves

Ecole Marcel Pagnol maternelle
4 classes
97 élèves

Ecole Marie Curie élémentaire
5 classes
116 élèves

SOLIDARITÉ

Le conciliateur de justice pour apaiser les situations

Un problème avec votre propriétaire, une mésentente avec votre voisin ? Le conciliateur de justice Erick Lebrun peut vous aider gratuitement et sans procès.

Attention, il n'est pas habilité à régler les conflits au travail, entre administrés et administration et les affaires d'ordre social et pénal. Le conciliateur remarque que les conflits de voisinage ou entre personnes représentent la moitié des demandes, et conseille : *« Communiquez ! Les gens ne se parlent pas et c'est le principal problème »*, confie-t-il.

La permanence a lieu une fois par mois au **CCAS**

Le rendez-vous doit être pris auprès du CCAS : **05 63 93 70 54**

Inauguration des locaux du CMPP Ingres

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique inaugurait le 17 septembre ses nouveaux locaux à Caussade. L'équipe pluridisciplinaire peut aujourd'hui accueillir de nombreux jeunes dans de meilleures conditions. Le CMPP géré par l'ASEI (Agir, Soigner, Eduquer, Inclure) a pour objet l'accompagnement des enfants jusqu'à 20 ans présentant des difficultés psychologiques ou des troubles de l'apprentissage. Pour plus d'informations : 05 63 03 79 74. À noter qu'un autre CMPP se trouve à l'hôpital de Caussade.

Danièle DAVID
Adjointe aux affaires sociales

« Le CCAS peut être un véritable soutien pour les habitants y compris lors de difficultés inattendues. Nous veillons à être réactifs et proposer des actions solidaires afin de limiter l'exclusion ou l'isolement des personnes. L'équipe du CCAS est particulièrement attentive aux personnes âgées isolées inscrites sur nos registres, surtout pendant la période hivernale avec le déclenchement du plan Grand froid. »

Une aide de la Ville pendant la fermeture de la Poste

La fermeture du bureau de Poste a été difficile puisque la société privée La Poste a choisi de rediriger ses clients vers le centre de tri et le bureau de Septfonds. Réactive et à l'écoute des habitants, la municipalité a organisé la prise en charge par le biais du CCAS des trajets du transport à la demande (TAD) de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais. Un trajet aller-retour à la Poste de Septfonds, facturé 3,50 €, était remboursé à tous les Caussadais par le CCAS. La municipalité a pu constater que cette fermeture a suscité des débats importants alors que finalement, peu d'habitants ont souhaité bénéficier de ce dispositif.

CULTURE

Partager grâce à la culture

Le Cinéma de Caussade fait partie de ces lieux culturels qui continuent à proposer une programmation riche et variée pour donner envie à tous de retrouver le chemin de la salle obscure.

5 à 10 films différents par semaine, une salle rénovée, des tarifs inchangés depuis 2011, des abonnements avantageux, une programmation diversifiée, le cinéma ne lésine pas sur les moyens pour attirer son public. Yo Misfeld, la gestionnaire, propose un lieu accessible à tous. *« Rien ne remplace les émotions que l'on peut ressentir dans la salle de cinéma. L'un de mes plus beaux souvenirs reste les rires des enfants pendant l'Âge de Glace à l'apparition de l'écureuil Scrat. »*

Si les plateformes de streaming ont connu un bond important, la gestionnaire reste confiante : *« Au cinéma, nous sommes plongés dans l'univers du film avec des sensations amplifiées. Un film regardé sur tablette n'est absolument pas le même que celui que l'on voit en salle sur grand écran. »*.

Le public vient parfois de loin pour cette salle classée Art & Essai, Jeune public, Recherche & découverte, Patrimoine & répertoire. Les programmations dédiées sont régulières : les ciné-mômes dès trois ans, les retransmissions de la comédie française ou de l'opéra, les documentaires, les ciné-conférences…

Si la fréquentation est aujourd'hui en baisse, c'est aussi une question d'habitude pense Yo Misfeld : *« On en a marre de la vie en pyjama ! C'est bon pour le moral de sortir et de se reconnecter aux autres. Le cinéma offre cette notion de partage et de convivialité dont il faut se ressaisir. »*

> Retrouvez toutes les informations, la programmation et les tarifs dans les commerces de Caussade, sur le site Internet **cinemacaussade.com**, sur **Facebook**, **Instagram** ou en appelant le **09 61 25 69 11**.

1re fête d'Halloween

De nombreux parents et enfants ont participé au concours de citrouille du samedi 30 novembre. Les 21 citrouilles en compétition ont recueilli un total de 130 votes ! Félicitations aux trois gagnants : Taha Laghchim, Leila Sauvage et les deux petites Appoline et Suzanne Ruph. Merci aux commerçants qui ont distribué des bonbons aux enfants, contribuant ainsi au succès de cette première fête d'Halloween. Le 2 novembre, la municipalité a proposé un spectacle créé par Quercy Prod intitulé "La Fontaine et ses Fables", interprété par le comédien Jonathan Saïssi sur la scène du cinéma.

Sophie JAFFÉ
Adjointe à la culture

« Nous savons que le pass sanitaire reste un frein pour certains. Nous essayons d'organiser un maximum de manifestations accessibles à tous. C'était le cas pour cette première fête d'Halloween qui a rencontré un franc succès. Nous sommes heureux de voir les habitants réinvestir la ville pour leurs loisirs. »

ENVIRONNEMENT

Les cheminements doux à l'étude

Depuis cet été, la municipalité travaille avec les cabinets UCE et CEFUAM sur le sujet des modes doux ou transports actifs. Ce sont les moyens de déplacement alternatifs aux véhicules motorisés : vélo, marche à pied, trottinette, rollers… L'enjeu de ce dossier est environnemental mais concerne aussi le bien-vivre de tous les Caussadais.

Afin d'établir un diagnostic complet, les cabinets d'audit se basent sur trois critères : la sécurité, le confort et la convivialité.
Actuellement, l'aménagement pour les piétons et les vélos est insuffisant et la commune a déjà commencé à préparer les futurs aménagements avec l'acquisition de terrains.
Les cabinets d'urbanistes ont souligné l'avantage que présente la commune avec sa trame en étoile : les différents quartiers répartis autour du centre définissent Caussade comme la ville des proximités. Les habitudes des Caussadais sont très liées à la voiture. De futurs aménagements vont être progressivement intégrés dans les grands projets comme la rénovation des Promenades.

Laëtitia CAMINEL
Conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie

« Le tout voiture est ce qui définit actuellement Caussade. Pourtant la ville des proximités ou « du quart d'heure » est propice aux transports actifs. Nous souhaitons mettre en place des aménagements pour les promouvoir, sans empiéter sur l'espace dédié au stationnement. La voiture aura toujours sa place à Caussade, mais il est bon pour chacun de repenser les espaces dédiés aux différents modes de déplacement. »

De l'énergie renouvelable grâce à la SCIC

A l'occasion de la construction du pôle sportif, la municipalité prévoit l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du bâtiment. Pour réaliser ce projet, la municipalité a fait appel à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Midi Quercy Energies Citoyennes dans laquelle elle a pris des parts sociales.

Avec une puissance de 100 kWc, la centrale photovoltaïque assurera la production de 115 000 kWh chaque année équivalant à la consommation électrique de 36 foyers. L'objectif est de réaliser des économies d'énergies en termes de ressources et d'inscrire Caussade dans une démarche énergétique plus propre.
Cette structure, relevant de l'économie sociale et solidaire, mutualise les moyens de plusieurs catégories d'acteurs (habitants, collectivités...) pour développer les énergies renouvelables. Ses statuts garantissent une gouvernance démocratique (1 personne = 1 voix), la transparence et l'implication de chacun. Les citoyens restent majoritaires puisqu'ils détiennent plus de 50 % des voix.
Pour devenir sociétaire, contactez le **05 63 24 60 64** ou rendez-vous sur **www.midiquercyenergies.fr**

TRAVAUX

Le parc de la Pradasque :
un lieu privilégié pour les événements

Afin de promouvoir et d'embellir les espaces de la commune peu exploités, la municipalité a investi dans le parc de la Pradasque situé en centre-ville.

Des aménagements ont été réalisés afin de maintenir nos manifestations estivales comme la fête locale ou le forum des associations : installation d'éclairages, création de points d'eau et d'électricité, maçonnerie…
Au vu du succès de ces manifestations et de vos retours positifs, les investissements vont continuer afin d'utiliser régulièrement les lieux.

Travaux rue Saint-Gauzy du trottoir et raccordement des descentes de toit au réseau des eaux pluviales.

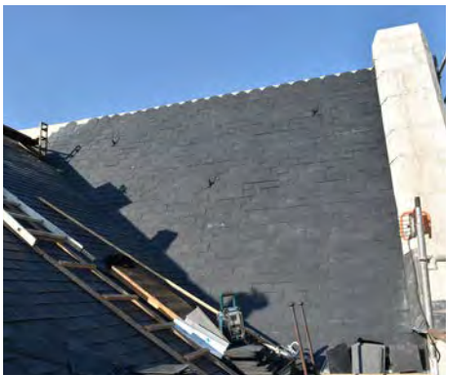

Rénovation au temple de la toiture en ardoise et des vitraux sous le contrôle des Bâtiments de France.

Aménagement aux abords de l'école Marie-Curie pour le bus scolaire et la sécurisation du passage piétonnier.

Modification du sens de circulation du cœur de ville

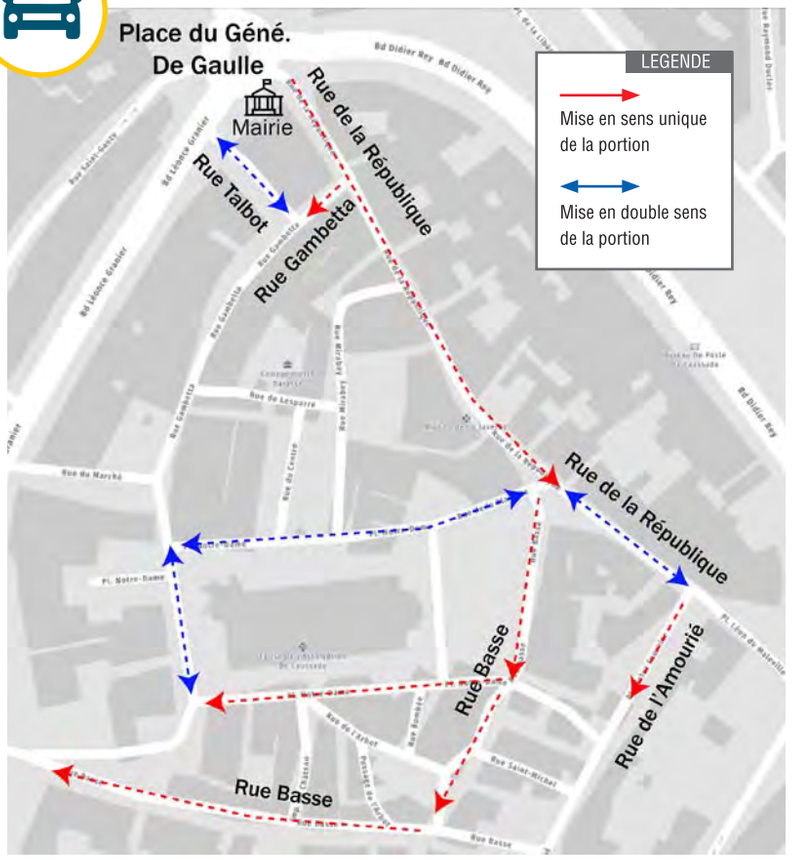

Jean-Claude CLARMONT
Adjoint aux travaux

« L'amélioration de la vie quotidienne des Caussadais passe par la réalisation de nombreux travaux. Si nous avons à cœur de réaliser des gros chantiers comme la rénovation des écoles, nous donnons aussi de l'importance aux plus petites actions de sécurisation et d'amélioration. C'est la raison de la modification du sens de circulation dans le centre historique mais aussi de la mise en sens unique de la rue du Truc. »

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Marché au gras et aux truffes
Toutes les semaines le lundi, jusqu'au 28 mars à partir de 9 h
Espace Bonnaïs - côté cuisine

Bal avec l'Amicale Lou Capel Caussadenc
Les mardis 4 janvier
1er février et 1er mars à 13 h 30
Espace Bonnaïs

Concours de belote avec l'Amicale Lou Capel
Les lundis 10 janvier, 7 février et 7 mars à 13 h 30 aux Récollets
Salle Maurice Chevalier

Concours de belote avec Les amis de l'Oncopole
Les jeudis 13 janvier, 10 février et 10 mars à 14 h
Espace Bonnaïs

Contes jeune public
Les 11, 14 janvier, 15 et 18 mars à 10 h aux Récollets - Salle Maurice Chevalier

Agenda

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

JANVIER 2022

LOTO DES AMIS DE LA BÉNÈCHE
- **Dim. 9/01** à 14 h Espace Bonnaïs

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
- **Lun 10/01** à 18 h Espace Bonnaïs

LOTO DU TENNIS
- **Dim. 16/01** à 14 h Espace Bonnaïs

TOURNOI DE SCRABBLE
- **Sam. 22/01** à 10 h
aux Récollets - Salle n°1

CONFÉRENCE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS :
État des lieux et perspectives avec l'Université populaire
- **Sam 22/01** à 16 h aux Récollets
Salle des Conférences

VIDE GRENIER DE L'APE PAGNOL
- **Dim. 23/01** à 8 h Espace Bonnaïs

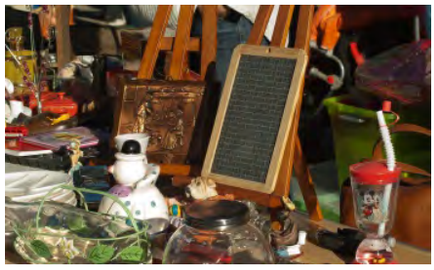

VIDE GRENIER DE L'APE NOUGARO
- **Dim. 30/ 01** à 8 h Espace Bonnaïs

FÉVRIER

LOTO DU COLLÈGE ST ANTOINE
- **Sam. 5/02** à 19 h Espace Bonnaïs

LOTO DE L'USLD-EHPAD
le jardin d'Émilie
- **Dim. 6/02** à 14 h Espace Bonnaïs

FESTIVAL ALORS… RACONTE !
- **Vend. 18/02** Espace Bonnaïs

CONFÉRENCE CAUSSADE ET SA RÉGION au temps des Cathares avec l'Université populaire
- **Sam. 19/02** à 16 h aux Récollets

LOTO DE L'ASSOCIATION VICTOR LAGRANGE
- **Dim. 20/02** à 14 h Espace Bonnaïs

LOTO DES SAPEURS-POMPIERS
- **Dim. 27/02** à 14 h Espace Bonnaïs

MARS

COLLECTE DE SANG
- **Merc. 2/03** à 10 h et jeudi 3 à 14 h
Espace Bonnaïs

OPEN DE FLÉCHETTES
avec Caussad'arts
- **Sam. 5/03** / **Dim. 6/03** à 10 h
Espace Bonnaïs

CONCERT Tribute Goldman avec le Théâtre et cetera
- **Sam. 19/03** Espace Bonnaïs

BRADERIE D'EMMAUS 82
- **Sam. 26** / **Dim. 27/03** à 10 h
Espace Bonnaïs

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Depuis le 16 août, Caussade a sa propre cordonnerie. Valérie Ottavianoni a repris le commerce de Jacques, qui la forme au métier. Cette reconversion professionnelle s'accorde avec son savoir-faire. Très manuelle, Valérie aime redonner vie aux objets, aux meubles et maintenant aux chaussures. Elle propose dans son magasin différents services comme la confection de clés, de télécommandes de portails, de la maroquinerie et même un peu de dépôt-vente pour rendre service.

CORDO CONCEPT
62, avenue du Général-Leclerc
05 63 31 42 34

Dimitri et Céline Chabalier ont ouvert leur brasserie le 19 mai dernier. Après avoir offert des services de traiteur pendant 15 ans sur la région, ils ont souhaité retrouver une vie plus calme dans la restauration. Dans des locaux rénovés, ils proposent une cuisine traditionnelle française avec une spécialité fruits de mer et poissons. Les produits sont locaux et tout est fait maison. Le couple met en avant cette ambiance familiale qui est l'essence même de leur entreprise.

BRASSERIE CHABALIER
39, bd Edouard-Herriot
05 63 64 67 27

Cette boutique de bijoux, de pierres et de créations souffle sa première bougie. Marie-Laure Combalbert, elle-même créatrice de bijoux, était une habituée des marchés en parallèle de son métier à l'hôpital. En 2020, elle ouvre et se consacre à son propre magasin. Christel a rejoint l'aventure en proposant de la réflexologie plantaire et des soins énergétiques adaptés à chacun. Des ateliers de développement personnels sont régulièrement proposés.

ML CRÉATION
48, rue de Versailles
06 31 95 38 76

Si vous avez ouvert récemment un commerce et que vous souhaitez figurer dans cette rubrique, contactez le service communication de la mairie par mail : communication@mairie-caussade.com

Emma Gaussein, étudiante en médecine a tout lâché pour se consacrer à ce qu'elle aime : la pâtisserie. Après 5 ans d'études dans ce nouveau domaine, elle reprend une boulangerie-pâtisserie et s'entoure d'une équipe de passionnés. Ici, la créativité est de mise et chacun apporte sa touche personnelle. Travaillant un maximum avec des produits locaux, bio ou de cultures raisonnées, l'établissement propose aussi un côté snacking.

AU PAIN PERDU
86, bd Edouard-Herriot
05 63 26 40 78

Guy Gaubert
Adjoint au commerce

« Le commerce est un acteur naturel du développement des villes. C'est un facteur déterminant de l'animation et de l'attractivité. En nous rendant dans nos commerces, nous participons à la vie économique et à la préservation du lien social. Régulièrement des commerces s'installent et nous avons souhaité grâce à cette page les encourager et leur donner l'opportunité de se présenter. »

NAISSANCES

Camille COLLOT	21 juin
Gustave CASAZZA	22 juin
Mylo CLÉMENT	25 juin
Hanaïs-Marynour TOUMANI	26 juin
Charlotte FIGHIERA MANENTI	30 juin
Nino GALVAGNO	1er juillet
Nassima DHAICHI	6 juillet
Eléna ALBORGHETTI	15 juillet
Diego RIGOLLET	20 juillet
Maël MORIN	24 juillet
Isia ROUCHY LARROQUE	26 juillet
Saona VIVERT	26 juillet
Cilao VIVERT	26 juillet
Miliana PEREZ	30 juillet
Yann MARTINS BUENO	3 août
Evan ROPERS	5 août
Anas BOUHLAL	12 août
Nathan FONTAINE	30 août
Iyèd TIJJINI	31 août
Djenezy SOUFFLET	1er septembre
Eléna TILLOL	10 septembre
Joseph HÉBRARD	17 septembre
Sasha ZÉGANADIN	27 septembre
Ibrahim ZOUHRI	11 octobre
Arichady ALI TOUMBOU	18 octobre
Annaya ANDRIEU	21 octobre
Elisa-Rose CUVELIER	21 octobre
Poevaiki ELLIS	25 octobre
Ella FOURGEAUD	26 octobre
Mathys PORTENART	28 octobre
Elyam VIELLARD	31 octobre

MARIAGES

■ Abdelmajid AMASKOUR et Yasmina MARZGUIOUI	3 juillet
■ Grégory MOREAU et Pamela AVET	17 juillet
■ Franck DAVID et Pauline RAMON	31 juillet
■ Jérémy LEVEAU et Marion VILLAR	14 août
■ Lionel BRZESC et Schirine ANDJE	14 août
■ Nabil HADDAOUI et Trecy GEOFFROY	21 août
■ Cyril LEGRAND et Séverine GARRIGUES	28 août
■ Théophile VANAPPELGHEM et Meryl NOUALHAC	4 septembre
■ Anouck JAHAN et Rose-Marie DUCASSE	11 septembre
■ Bertrand PINEAU et Céline GAUDINO	18 septembre
■ Abdelkhalek EL MAJDOULI et Fatima-Zohra EL HANY	25 septembre
■ Matthieu GAUZENTES et Laurence BARBASON	30 septembre
■ David PALENCIA et Christine BERGOUNIOUX	2 octobre
■ Pierre ESCUDIE et Rosalie ORGANERO	16 octobre

DÉCÈS

■ Robert AUTHESSERRE veuf de Marcelle COMBETTES	27 juin
■ Marthe POURSILLIÉ veuve de Marcel BRIAN	21 juin
■ Nicole DELL'OVA veuve de Patrick CHEVAUCHÉ	30 juin
■ Armindo SABIO GOMES veuf de Maria DA SILVA PATACAS	6 juillet
■ André PRIS époux de Jeanne CAZES	19 juillet
■ Carole LEFEBVRE	10 août
Laurent CANY	16 août
■ Roger BRIBANICK	17 août
■ Nicole PLOTEAU veuve de Serge ROGERO	21 août
■ Hélène CORNU veuve de Arthur LANDRU	2 septembre
■ Lydie NAEPELS	4 septembre
Khamissa TISGHITI veuve de Ben Mohamed BOUQETYB	10 septembre
■ Arlette BASTARD	12 septembre
■ Abdellah AMAKRANE époux de Fatima DAHMAN	20 septembre
■ Michel HARISTOUY époux de Thérèse LELEUX	20 septembre
■ Marie-Claude ARNAUD veuve de André BISSIERES	27 septembre
■ Yves COUSTEILS veuf de Paulette ANDISSAC	29 septembre
■ Amédée BEDÈNES veuf de Elise ROUSSEL	30 septembre
■ Robert FRIGOUL	6 octobre
■ Joseph CHEILLETZ veuf de Suzanne ROBERTIES	7 octobre
■ Serge PAGENELLE époux de Mme RAZAFINDRAKETAKA	9 octobre
■ Monique PÉRIÉ épouse de Raymond THIBOUT	12 octobre
■ Jeanne AYMARD	14 octobre
■ Michel PERRET époux de Ngoc Lan TRUONG	16 octobre
■ Louis ALLEGRE époux de Maryse MAGI	19 octobre
■ Laure CAMINEL	28 octobre
■ Marcelle MOURLHOU veuve de Jean DELBOS	30 octobre
■ Odile COURNAC	7 novembre

PORTRAIT

Yves Durand, la passion des vieilles mécaniques

Yves Durand est président de l'association Caussade Locomotion, organisatrice de l'événement Tractomania. Ce dernier rassemble les passionnés de mécanique ancienne : tracteurs, voitures ou motos. La 30e édition organisée en octobre dernier a rassemblé plus de 30 000 personnes : « *Nous nous sommes installés sur une plus grande partie de la ville. La place du fil a accueilli une exposition de motos anciennes, et je trouve ce lieu parfait pour valoriser cette place auprès des Caussadais* », précise le président.

Cette édition, préparée depuis 2020, aurait dû être grandiose avec le thème de la vapeur. Les conditions sanitaires et le plan Vigipirate renforcé ont bouleversé les plans : « *Nous nous sommes décidés au dernier moment à maintenir la manifestation. Je tiens d'ailleurs à remercier l'équipe municipale pour le travail fourni sur le plan sécuritaire et logistique, les commerçants qui jouent le jeu et surtout la population caussadaise. Nous savons que cette manifestation peut être une gêne pour eux mais nous essayons de faire au mieux, d'intéresser les habitants. Sans votre soutien, nous n'y arriverions pas.* »

> ***« Entre passionnés, il n'y a pas de hiérarchie. Tout le monde est au même niveau. »***

Cette passion des machines, Yves Durand l'a depuis toujours. À 18 ans, il est parachuté à Caussade pour trouver du travail. Avec son CAP mécanicien monteur, il commence sa carrière à S.E.M. Automation où il restera plus de 39 ans. Licencié économique, il finit sa carrière chez Guima Palfinger. « *J'ai commencé à m'investir dans l'association à mes 40 ans car avant, le travail et la vie de famille ne me permettaient pas d'avoir du temps. Il y a 10 ans, j'en suis devenu le président.* » Collectionneur de tracteurs anciens, il a su apporter un regard neuf à l'association et développer Tractomania. « *La bourse d'échange est le cœur de l'association mais il fallait bien occuper les épouses et les familles des passionnés qui se déplaçaient à Caussade ! Nous avons donc diversifié l'offre et créé des animations et expositions cours Didier-Rey.* »

Yves Durand espère maintenant que la relève arrive. Il souhaite que l'esprit associatif perdure malgré les difficultés que chacun peut affronter. La rencontre de personnes venant de tous horizons a motivé son investissement de ces dernières années. « *Entre passionnés, il n'y a pas de hiérarchie. Tout le monde est au même niveau. Mais les gens changent de plus en plus et perdent cet esprit d'investissement au profit de tous, pour une pensée plus individuelle et exigeante* ».

Mais rien n'entame la motivation du président. Tractomania 2022 commence déjà à se préparer ! Le thème de la vapeur sera bien entendu mis au programme mais pas seulement… « *Il y aura également une marque de tracteur à l'honneur, rien n'est décidé encore mais trois sont en lice : Someca, John Deere et Ferguson* ». Rendez-vous en 2022 pour en savoir plus ! Un grand bravo à tous les bénévoles qui œuvrent dans un esprit convivial et festif.

TRIBUNE Expression libre

Si seulement...

Si seulement la majorité municipale comprenait qu'une opposition peut être constructive. Fort de sa volonté affichée depuis le début, Caussade à Venir se veut constructive, d'être à l'écoute de toutes et tous en faisant preuve de pragmatisme sans aucun préjugé.
Si seulement la majorité comprenait que ce serait un atout pour elle. Loin de cette approche, elle pratique l'opacité comme système de gouvernance. Elle ne convoque pas ou peu de commissions de travail pour discuter des dossiers importants (travaux, constructions..) avant la mise au vote en Conseil Municipal.
Imaginez La France sans Assemblée Nationale ni Sénat...
La majorité tranche, coupe, décide à quelques-uns en catimini et trouverait normal que nous votions comme un seul homme sans poser aucune question.
Si seulement la majorité ne réduisait pas la démocratie à un saupoudrage médiatique. Une municipalité se doit d'être transparente.
Si seulement les engagements de campagne étaient tenus :
Un investissement annuel de 600 000€ promis sur la voirie qui est dans un état déplorable. Force est de constater que ce montant a déjà été divisé par 2 en 2021.
Réservent-ils ces sommes non investies pour couvrir les dépassements d'autres projets jugés plus importants que la sécurité routière ?
Si seulementleur expertise était efficiente
Prenons l'exemple du Pôle Sportif :
• Peu ou pas d'analyse : avoir oublié les vestiaires dans le budget primitif et les rajouter dans un deuxième temps, rajouter une salle panoramique (nous sommes ravis qu'ils reprennent une idée de notre programme !) pour justifier le projet. Etonnant comme méthode...
• Pas de maîtrise des coûts
Évolution du budget :
2019: 1 825 000€
2020: 2 690 430€
• Rajoutons à cela l'achat du bâtiment : 370 000€
L'hémorragie est en cours et nous ferons les totaux à la fin.
Rappelons-nous le doublement de la facture de la Halle du Fil, qui, certes est belle mais peu utilisée.
Si seulement la rénovation des Promenades pouvait être réalisée en concertation avec la population, les commerçants en tenant compte des enjeux écologiques, économiques pour établir un cahier des charges très étudié. Rappelez-vous le mur du château détruit illégalement pour laisser la place à la Halle du Fil. Nous nous sommes abstenus sur ce vote de 6 000 000€ : programmation d'autorisation des travaux des Promenades pour absence totale d'informations. Nous refusons de cautionner cette opacité car ce serait trahir notre engagement vis à vis de vous.
La majorité dans sa communication écrit qu'elle souhaite vous "offrir les Promenades" : quel geste noble… avec votre argent !
Les enfants croient au Père Noël sans se préoccuper de savoir qui offre les cadeaux. Prenons conscience qu'à Caussade, c'est nous qui paierons les Promenades alors restons vigilants car le cadeau risque d'alourdir notre imposition fiscale. La différence est que les décideurs ne sont pas les payeurs...
Si seulement le Père Noël existait, alors nous pourrions lui faire confiance.

La minorité municipale.

Nous sommes en charge de la gestion municipale responsables, sérieux et appliqués au quotidien en ayant en permanence comme fil rouge la maîtrise des coûts financiers, l'intérêt public, la véracité de nos projets et réalisations.

Notre toujours négative opposition n'a d'autre volonté que de dénigrer, transformer la vérité et s'approprier ce qui les arrange appuyée en cela par une presse politique aux ordres.
Ceci dit tous nos projets ont été et seront toujours réalisés dans le respect des enveloppes budgétaires en concertation avec les riverains et les utilisateurs.

Le projet majeur que constitue la rénovation complète du cours Didier Rey, de la place de la Libération et de la Place du Général De Gaulle a commencé par le recrutement d'un AMO (Assistant à Maitrise D'Ouvrage), ses missions sont d'établir un diagnostic, de réaliser un pré - programme et enfin un programme technique détaillé. Pas moins de dix journées de concertation avec les riverains, commerçants, associations et occupants de l'espace public sont organisées en décembre.

Un concours d'architecte sera ensuite lancé pour un recrutement en novembre 2022 et un démarrage prévisionnel des travaux début 2023.

Notre ligne de conduite est claire, nette et précise, nous travaillons pendant que l'opposition qui voudrait nous voir échouer, s'excite et désinforme .

La majorité municipale.

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé aux groupes politiques représentés au Conseil municipal. Les textes sont publiés tels qu'ils ont été reçus.

PATRIMOINE

La maison des internes
9 siècles d'architecture

La maison des internes, inaugurée en octobre dernier, abrite 6 logements destinés aux étudiants et professionnels de santé. Cette rénovation importante a fait paraître toute une histoire que les murs et autres décors ont révélée.

AVANT

APRÈS

Une construction médiévale

La maison, constituée de deux bâtiments, a été datée du milieu du XIII[e] siècle grâce à la découverte d'une **porte en arc brisé** au rez-de-chaussée, typique du style gothique. Aujourd'hui, cet arc a été conservé et décoré par un trompe-l'œil afin de valoriser les origines de la bâtisse.

Les **porte-bannes** au deuxième niveau de la façade sont aussi un des vestiges de cette époque qui servaient à tendre de grands draps pour faire de l'ombre ou suspendre des draperies de décoration.

De grandes modifications architecturales au XVIII[e] siècle

C'est peut-être au XVIII[e] siècle que les deux bâtiments ont été réunis. La partie Nord rue de la République, construite à cette époque, présente d'importants éléments typiques de cette période : **décors en gypserie**, porte d'entrée moulurée, corniches…

Les travaux de 2020 ont permis de mettre à jour de nombreux détails architecturaux permettant de comprendre l'évolution physique de la bâtisse. Les rénovations réalisées par la municipalité ont gardé et mis en valeur un maximum de ces détails notamment les **moulures avec décor de denticule de la porte d'entrée**.

Découvrez la maison des internes rénovée grâce à la visite virtuelle

LA VILLE DE CAUSSADE

VOUS SOUHAITE

Bonne année

LA MUNICIPALITÉ VOUS CONVIE À

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

LUNDI 10 JANVIER 2022 À 18 H À L'ESPACE BONNAÏS